Journée d'accueil CoNRS de la section 11 Systèmes et matériaux supra et macromoléculaires : élaboration, propriétés, fonctions (INC)

vendredi 23 septembre 2016

Guillaume Fleith est l'élu SNTRS-CGT et rédacteur de ce compte rendu.

Matinée plénière :

Présents : Anne Peyroche (DGDS) ; Dominique Massiot (D INC) ; Pierre Coural (DRH) ; Marie-Claude Labastie (SG CoNRS).

Je ne refais pas l'ensemble des comptes rendus des présentations qui ont été très bien fait dans d'autres CR (à lire dans ce SNTRS-Info, plus bas).

Je note en plus :

HCERES (A.Peyroche) :

Les relations entre HCERES et le CNRS sont passées de conflictuelles à un apaisement, amenant vers plus de discussion. « Tout n'est pas joué et il faut continuer à discuter avec l'HCERES.(notamment pour la place des élus C au sein des visites) »

INC en chiffre (par D.Massiot) :

13 100 agents CNRS dont
4900 Chercheurs (représente 31 % dans les labos) + 400 hors INC
2820 IT (représente 57 % dans les labos)
5438 Non Permanents (3399 doctorants, 626 post-doctorants, **1413 CDD**)

PPCR (par P.Coural) :

Les grilles des AI et IE devrait être refaite avant a fin de l'année.

Section 11 :

21 membres. (1 absent)
Un des élus C n'est pas présent : Alain Rivet (UNSA)
La 2éme élu C, Guylaine Ducouret (SNPTES), n'était pas présente le matin.
D'où, aucun accord au préalable avant la réunion de section sur différents sujets (Présidence du bureau, élu C au sein du bureau, CR intersyndicale…)
*ACN présente le fonctionnement, mission et rôle d'une section CoNRS.
*Tour de table de la section pour se présenter. Je suis le seul à indiquer mon appartenance syndicale.

Élection du président de section :

Une seule candidature, **Véronique Schmitt** (DR, membre de la direction du Centre de Recherche Paul Pascal, équipe Matériaux Fonctionnels par Ingénierie Colloïdale, membre élu) élu à l'unanimité.

Élection du bureau :

3 candidats :

- **Élise Deniau** (McF ; Institut des Sciences Analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux- équipe de Physique et Chimie des Polymères, membre élu) 14 pour.
Par la suite, elle est élue secrétaire du bureau (19 pour, 1 abs, 1non)
- **Alain Durand** (Pr, directeur du Laboratoire de Chimie-Physique Macromoléculaire) 14 pour.

- Laurent Heux (CR ; Centre de recherches sur les macromolécules végétales, équipe Structure et propriétés des glycomatériaux, membre nommé) non élu : 11 pour.

Membres nommés par D.Massiot :

- Laurent Heux
- Christophe Boisson (DR2, Chimie Catalyse Polymères et Procédés, membre élu)

Rappel des règles INC (toujours par D.Massiot) :

Pas de recrutement de chercheur si celui-ci a fait sa thèse au sein du laboratoire. Exception : avoir de forts arguments, montrant un projet scientifique (très) solide.

Le coloriage/fléchage des postes n'est pas une obligation de suivi pour la section, mais plus une sensibilité scientifique que l'INC veut pousser.

Règles au sein de la section :

- l'ensemble de la section est d'accord pour qu'un élu C soit invité permanent au bureau

Ma collègue, Guylaine Ducouret n'est pas très enthousiaste, encore moins, lorsque je propose d'y participer à tour de rôle.

Promotions C : Il n'y aura pas de promotion de membre de la section.

Recrutement Chercheur : Nous sommes passés de « pas de recrutements dans les laboratoires où il y a un représentant au sein de la section »(!) à « Pas de recrutement dans les équipes de recherche où il y a un représentant au sein de la section ». Cela devient de plus en plus contraignant pour un chercheur de siéger !

HCERES :

3 laboratoires en vague C :
UMR 7375 Laboratoire de chimie des macromolécules (Nancy) (Daniel Taton ; Guylaine Ducouret)
UPR 22 Institut Charles Sadron (Strasbourg) (Véronique Schmitt ; Alain Rivet)
UMR 7333 Adhésion et inflammation (Marseille) (Pascal Martin ; Guillaume Tresset ; Guillaume Fleith)
Les 3 élus C sont proposés à l'HCERES pour faire les visites, malgré le fait que je ne peux y participer (même vague).

Après la réunion, G. Dducouret m'explique qu'elle ne veut pas participer au bureau (déjà trop de travail). Je verrai avec A.Rivet, si et comment on se répartit la présence au bureau.

Le 1er bureau se fera sans élu C.

« Pas la peine de rester pour le 1er bureau ». En espérant que ce ne soit pas le début d'une habitude !